



GROUPE ERIC MEY
Groupe immobilier national fondé en 1947



Transactions immobilières & commerciales - Promotion immobilière - Marchand de Biens - Immobilier de Prestige - International

BAREME DES HONORAIRES

APPLICABLE A COMPTER DU 1^{er} JUILLET 2017

MANDAT DE VENTE

Honoraires à la charge du propriétaire vendeur, calculés sur le prix de vente

I- IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION :

Jusqu'à 400 000 € **5 % TTC avec un minimum de 5 000 € TTC**
Plus de 450 001 € **4 % TTC**

II- TERRAINS : 10 % TTC avec un minimum de 5 000 € TTC

III- FONDS DE COMMERCE (et cession de titres) : 10 % HT du prix de cession

MANDAT DE RECHERCHE

Le barème reste inchangé et la charge des honoraires d'agence sera supportée par le mandant, soit de l'acquéreur

Aucune commission ne sera inférieure à 5 000 € TTC (et 5 000 € HT pour les fonds de commerce et cession de titres)

AVIS DE VALEUR

Offert

**Siège social : 111 Avenue Gambetta 17100 SAINTES –
Tél : 05 46 90 36 56 E-mail : saintes@letuc.com
SARL IMMO'PATRIMOINE au capital de 7600 € - SIRET : 451 299 804 00059 – APE : 6831Z
RCP n° 05219625000100**